

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Inscrire l'espèce *Adenia subsessifolia*. à l'Annexe II de la CITES :

* conformément à l'Article II, paragraphe 2 a), de la Convention, et à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13), annexe 2 a, paragraphe A.

B. Auteur de la proposition

Madagascar*.

C. Justificatif1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Dicotyledones
- 1.2 Ordre: Violales
- 1.3 Famille: Passifloraceae
- 1.4 Genre et auteur: *Adenia subsessifolia* Perrier (1940)
- 1.5 Synonymes:
- 1.6 Noms communs: Malgache: Akata, katakata
- 1.7 Numéros de code:

2. Vue d'ensemble

Adenia subsessifolia est une liane à tiges grêles et nombreuses ressemblant à des graminées, et munie de rhizomes court et épais. Les racines sont renflées sur un ou plusieurs tubercules charnus. Cette espèce endémique de Madagascar est collectée à l'état sauvage et est devenue rare. Cependant, elle n'est pas encore protégée par la convention CITES.

Le présent document suggère que l'espèce *Adenia subsessifolia* remplit les critères d'inscription à l'Annexe II de la CITES conformément à l'Article II, paragraphe 2(a) de la Convention et à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13), annexe 2 a, paragraphe A. Pour éviter la réduction de la population sauvage de l'espèce par le prélèvement des spécimens dans la nature, une réglementation du commerce de l'espèce

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

est nécessaire ; de même, pour éviter les menaces sur la survie de l'espèce en cas de poursuite de prélèvement ou d'autres influences.

3. Caractéristiques de l'espèce

3.1 Répartition de l'espèce

Adenia subsessifolia est une espèce endémique de Madagascar à distribution restreinte et se répartit de la région de Toliara jusqu'à la Réserve Spéciale de Cap Sainte Marie.

La répartition géographique d'*Adenia subsessifolia* est donnée en Annexe 1.

3.2 Habitat

L'habitat naturel de cette espèce couvre le bush xérophile à DIDIEREACEAE et à euphorbes du sud-ouest de Madagascar entre 50 à 200m d'altitude. *Adenia subsessifolia* se développe sur sable ou sur des rocailles calcaires. Elle est rencontrée au niveau des savanes arbustives et des lisières forestières.

3.3 Caractéristiques biologiques

La période de floraison d'*Adenia subsessifolia* est de novembre à avril. Les fleurs sont discrètes et elles peuvent être pollinisées par des insectes.

3.4 Caractéristiques morphologiques

C'est une liane à tige grêles et nombreuses, dioïque ou monoïque, rhizomes ligneux courts et assez épais, racines renflées sur un ou plusieurs tubercules charnus. Les feuilles sont coriaces, grises ou blanchâtres sur la face supérieure munies de glande à la base latérale du pétiole, les stipules sont plus ou moins triangulaires. Les fleurs sont en tubes jaune verdâtre. Les fruits sont verts avec un teint violet portant des graines largement ovales, entièrement enveloppés d'un arille mince et charnu, rougeâtre aréolé. Les cotylédons sont largement cordiformes avec albumen blanc.

3.5 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Les feuilles des plantes du genre *Adenia* sont consommées par les larves des papillons du genre *Acraea* (www.biodiversityexplorer.org).

4. Etat et tendances

4.1 Tendances de l'habitat

La formation forêt-fourré sèche épineuse du sud-ouest couvre environ une superficie de 18 355km² dont 4,5% se trouvent dans les Aires Protégées. Ce type de forêt a été réduit de 29,7% depuis les années 1970 (Moat & Smith, 2007).

Ce sont des formations fragiles. La dégradation conduit à des forêts plus ou moins ouvertes et même à des savanes constituées de tapis graminéens continus.

4.2 Taille de la population

En 2006, environ 100 individus ont été dénombrés dans la montagne table de Toliara (Andatabo) et 50 individus matures ont été recensés à Cap Sainte Marie et à Behara (Ravaomanalina *et al.*, 2011).

Environ 76 individus matures par hectare ont été comptés à Andatabo, zone de collecte des opérateurs, au niveau duquel *Adenia subsessifolia* est devenu très rare (Tableau 1).

Tableau 1 : Densité et abondance d'*Adenia subsessifolia* à Andatabo

Paramètres	Andatabo
Surface totale des parcelles d'étude (ha)	0,4
Nombre d'individus matures dans 0,1ha	7,7
Densité spécifique moyenne (ind/ha)	76,7
Surface estimée (ha) occupée par l'espèce	2
Abondance totale estimée	153,4

4.3 Structure de la population

L'absence d'individus ayant la taille exportable est observée au niveau des zones de collecte visitées. Suite à la dégradation de l'habitat, la régénération naturelle est perturbée et devenue très faible. Le potentiel de régénération au niveau des sites de collecte est de 21,7%.

4.4 Tendances de la population

Le prélèvement pourrait donc entraîner l'absence de régénération naturelle et le déclin voire la disparition des populations dans les zones de collecte, ce qui constituerait à long terme une menace sérieuse pour l'espèce. Outre la collecte massive pour l'exportation, la destruction de l'habitat par les activités anthropiques divers entraînent le déclin progressif du nombre de la population existant (prédiction du futur déclin 81,8%).

4.5 Tendances géographiques

Adenia subsessifolia est endémique du sud-ouest de Madagascar, elle a une distribution restreinte avec une aire d'occurrence de 32 541,3km² et seulement une aire d'occupation de 117km². Les populations sont très fragmentées.

5. Menaces

Plusieurs menaces pèsent sur cette espèce comme la destruction de son habitat et la collecte abusive pour le commerce des plantes ornementales. Cette espèce présente une racine renflée avec un ou plusieurs tubercules, difficile à déraciner. Les collecteurs prélèvent la plantule avec cette racine. Quand ils n'obtiennent pas cette racine, ils rejettent les plantules sans daigner à les replanter. Ainsi, on observe des plantules arrachées, éparpillées dans zone de collecte d'Andatabo.

6. Utilisation et commerce

6.1 Utilisation au plan national

A part son utilisation comme plante ornementale, la poudre préparée à partir de tiges est utilisée pour soigner les blessures.

6.2 Commerce licite

Cette espèce est commercialisée comme plante ornementale et est exportée sous forme de plantules. Elle n'est pas encore inscrite dans les Annexes de la CITES donc son exportation n'est soumise à aucune réglementation. L'espèce a surtout été exportée en 2004 (115 plantules) (Tableau 2).

Tableau 2 : Nombre de plantules d'*Adenia subsessifolia* exportées par an

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de plantules exportées	0	115	3	8	0	0

Source : Organe de Gestion (DGEF) et Secrétariat Permanent-CITES Madagascar, 2009

6.3 Parties et produits commercialisés

Adenia subsessifolia est exportée sous forme de plante vivante.

6.4 Commerce illicite

Aucun commerce illicite d'*Adenia subsessifolia* n'a été enregistré, jusqu'à maintenant. L'espèce est rarement commercialisée sur le marché local.

6.5 Effets réels ou potentiels du commerce

Cette espèce est collectée à l'état sauvage pour alimenter le marché international. Les individus atteignant la taille exploitable se raréfient sur le terrain. L'exportation pourrait donc entraîner l'absence de régénération naturelle et le déclin voire la disparition des populations dans certaines zones de collecte. Ce qui constituerait, à long terme, une menace sérieuse pour la survie de l'espèce.

Comme la répartition géographique de l'espèce est fragmentaire, les collecteurs changent de zones de collecte quand les individus recherchés sont épuisés.

7. Instruments juridiques

7.1 Au plan national

L'espèce ne se trouve pas encore dans les annexes de la CITES, son exploitation n'est pas soumise aux règles de la convention. La collecte et l'exportation sont réglementées uniquement par des procédures d'autorisation au niveau national.

7.2 Au plan international

L'intégration des espèces dans l'annexe II de la CITES permettra d'assurer que toute exportation soit accompagnée d'un permis CITES qui atteste que les spécimens ont été collectés conformément aux lois en vigueur et par des méthodes non préjudiciables à la survie des espèces.

En outre, les spécimens d'espèces de l'annexe II bénéficieront des études du commerce important permettant le suivi et la mise à jour concernant leurs données biologique et écologique.

8. Gestion de l'espèce

8.1 Mesures de gestion

Le nombre de spécimens autorisé à l'exportation est fonction de l'état de stock de l'espèce dans un centre horticole. Une seule demande de collecte par espèce par opérateur est donnée pour leur permettre d'établir un lot de géniteurs et/ou de plantes mères. Par la suite, les opérateurs doivent faire de la multiplication *ex situ*. Les permis et les autorisations d'exportation sont délivrés uniquement pour les espèces reproduites artificiellement.

8.2 Surveillance continue de la population

Adenia subsessifolia a déjà fait l'objet d'étude de commerce important dans le but de son intégration dans l'Annexe II de la CITES en 2010. Son statut de conservation selon les critères de l'IUCN est en danger EN B2 abc (ii, iii) avec ajout du sous critère A1c c'est-à-dire réduction des effectifs $\geq 70\%$ depuis 10 ans, de la zone d'occupation, de la zone d'occurrence et de la qualité de l'habitat.

8.3 Mesures de contrôle

8.3.1 Au plan international

L'espèce n'est pas encore inscrite dans les annexes de la CITES.

L'inscription de l'espèce dans l'Annexe II permet d'assurer que toute exportation soit accompagnée d'un permis CITES qui atteste que les spécimens ont été collectés

conformément aux lois en vigueur et par des méthodes non préjudiciables à la survie des espèces.

8.3.2 Au plan interne

Des sous populations ont été enregistrées dans les Parcs Nationaux de Cap Sainte Marie, d'Andohaëla et de Tsimanapetsotse.

8.4 Elevage en captivité et reproduction artificielle

La multiplication de cette espèce par graine est facile mais lente.

La multiplication par bouturage horticole est possible.

8.5 Conservation de l'habitat

Quelques populations d'*Adenia subsessifolia* se trouvent dans le Parc National de Cap Sainte Marie. La délimitation de Nouvelles Aires Protégées incluant la zone de collecte préférentielle d'Andatabo, pourrait contribuer à la conservation de l'espèce ainsi que de son habitat naturel.

8.6 Mesures de sauvegarde

Pour assurer la pérennisation de l'espèce, la délivrance de permis et d'autorisation d'exportation doit être strictement limitée aux spécimens reproduits artificiellement.

Dans le cadre d'une convention entre le Secrétariat CITES et l'Autorité Scientifique Flore-Madagascar, *Adenia subsessifolia* fera encore l'objet de recherche pour l'année 2012 pour compléter les données existantes.

9. Information sur les espèces semblables

Néant

10. Consultations

Les autres pays ne sont pas consultés car il s'agit d'une espèce endémique de Madagascar.

11. Remarques supplémentaires

Cette espèce a déjà fait l'objet de proposition d'intégration dans l'Annexe II de la CoP 15 à Doha (Qatar) en 2010. Les données biologique et écologique obtenues ont été mises à jour et complétées pour la préparation de cette nouvelle proposition d'inscription de l'espèce dans l'Annexe II.

12. Références

- Département de Biologie et Ecologie Végétales (DBEV), 2011. Evaluation du statut de conservation des plantes succulentes les plus commercialisées, cas d'*Adenia subsessifolia*, d'*Operculycaria decaryi* et de *Senna meridionalis*. Rapport final. Fondation Mac Arthur, 20p.
- Groupe des Spécialistes des Plantes de Madagascar (GSPM). 2010. Guide des plantes menacées de Madagascar. Antananarivo, 146p.
- Mabberley, D. J. 2000. The plant book. A portable dictionary of the vascular plants. Second edition. 858p.
- Perrier de la Bathie, H., 1945. Flore de Madagascar et des Comores. 143^{ème} Famille- Passifloraceae. 54p.
- Petignat, A. et Cooke, B. 2009. Guide des plantes succulentes du Sud-Ouest de Madagascar. 120p
- Rakouth, B., Ravaomanalina, H., Rakotonavalona, A., 2006. Etude biogéographique et bioécologique de quelques espèces menacées dans le Sud de Madagascar dans le cadre de la CITES pour l'année 2005. Rapport final. Conservation International Madagascar.
- Ravaomanalina, B. H., Rakotonavalona, A. N. et Rakouth, B. 2011. Conservation status of some commercialized succulent species of Madagascar. *Malagasy Nature*, 5: 59-67.

Schatz. G. 2001. Flore générique des arbres de Madagascar traduit par Lucienne Wilmé. Royal Botanical Gardens, Kew et Missouri Botanical Gardens. 503p.

UICN, 2001. *Catégories de l'UICN pour les Listes Rouges UICN*. Gland Suisse. 53p.

Webographie

http://www.biodiversityexplorer.org/plants/passifloraceae/adenia_eco.htm

<http://www.efloras.org>

www.tropicos.org

<http://www.shoalcreeksucculents.com/Webasyst/shop/index.php?productID=315>

13. Liste des annexes

Annexe 1: Illustrations et répartition géographique d'*Adenia subsessifolia*

Annexe 2: Données préliminaires coordonnées au Jardin royal botanique de Kew sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar. Une étude a été menée sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar. Les espèces concernées sont des espèces inscrites ou pas encore inscrites aux annexes de la CITES.

Illustrations et répartition géographique d'*Adenia subsessifolia*



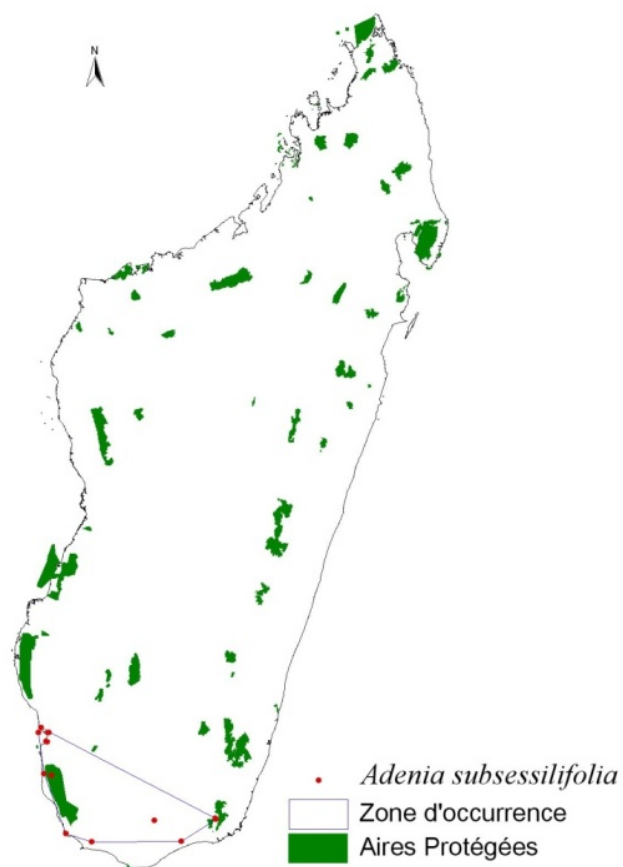
Individu adulte d'*Adenia subsessifolia*
(Vitantsoa, 2012)



Fruit d'*Adenia subsessifolia*
(Vitantsoa, 2012)



Rameau florifère d'*Adenia subsessifolia*
(Vitantsoa, 2012)



Données préliminaires coordonnées au Jardin royal botanique de Kew sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar

Une étude a été menée sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar.

Les espèces concernées sont des espèces inscrites ou pas encore inscrites aux annexes de la CITES.

Espèce	Localisation du site Internet					Type de spécimen en vente				Source des spécimens en vente			Fourchette de prix en USD			
	USA	UE	Autre	Inconnu	Total	Adulte	Plantule	Graines	Inconnu	Sauvage	Cultivé	Inconnu	Par plant		Par graine	
													Min.	Max.	Min.	Max.
<i>Operculicarya decaryi</i>	11	4	2	1	18	9	1	5	3		1	17	14.95	400.00	0.39	0.86
<i>Senna meridionalis</i>	3		1		4	3		1		1		3	20.35	150.00	0.51	
<i>Adenia firingalavensis</i>	1	1	1		3	2		1		1		2	75.00	236.72	1.41	
<i>Adenia subsessifolia</i>	1	1			2	2						2	8.00	15.65		
<i>Cyphostemma laza</i>	3	2	1		6	3	1	1	1			6	28.00	65.00	1.18	
<i>Uncarina stellulifera</i>	3	1			4	1		3			1	3	70		0,66	2,52
<i>Uncarina grandidieri</i>	10				10	7	3						30	500		